



## Création de votre espace personnel VRP multicarte et déclaration de vos frais professionnels

### PRÉREQUIS :

Pour des raisons de sécurité, le portail a été développé pour fonctionner sur les navigateurs les plus récents. Aussi il est possible qu'en essayant de vous connecter avec certains navigateurs vous obteniez un message d'erreur, ou des anomalies dans l'affichage des écrans (ex : Safari pour Windows, Internet Explorer...).

Par conséquent nous vous conseillons, pour une navigation optimale de :

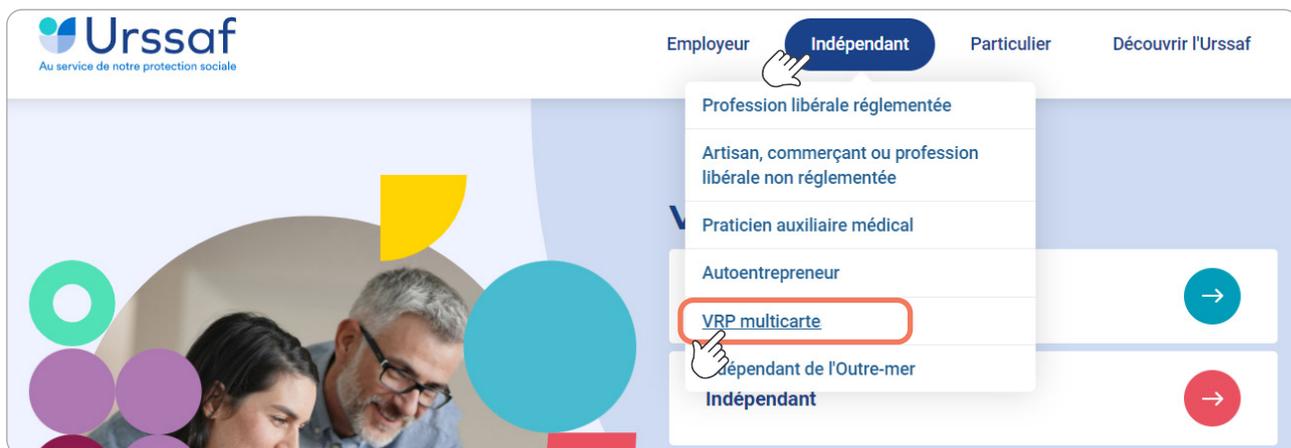
- mettre à jour votre navigateur dans sa dernière version ;
- ou d'opter pour un navigateur plus récent (ex : Edge, Chrome, Firefox...), téléchargeable facilement sur Internet.

### » Création de votre espace personnel

1

Connectez-vous sur le site de l'Urssaf [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

puis sélectionnez, dans le bandeau supérieur : **Indépendant > VRP multicarte**



The screenshot shows the Urssaf website interface. At the top left is the Urssaf logo with the tagline 'Au service de notre protection sociale'. To the right are navigation tabs: 'Employeur', 'Indépendant' (which is selected and highlighted in blue), 'Particulier', and 'Découvrir l'Urssaf'. A dropdown menu is open under the 'Indépendant' tab, listing several professional categories: 'Profession libérale réglementée', 'Artisan, commerçant ou profession libérale non réglementée', 'Praticien auxiliaire médical', 'Autoentrepreneur', 'VRP multicarte' (highlighted with a red box and a hand cursor), 'Indépendant de l'Outre-mer', and 'Indépendant'. On the right side of the dropdown menu, there are two red circular arrows pointing to the right, one next to 'Autoentrepreneur' and one next to 'Indépendant'.

## ▼ VRP multicarte

▸ Employeur

▸ **Salarié**

▸ Représentant de firme étrangère

▸ Documentation

... puis cliquez sur la rubrique **Salarié**

### **Vous y trouverez le lien vers le portail de connexion VRP**

Pour créer votre espace personnel, vous devez vous munir de :

- votre N° de Sécurité sociale complet (15 chiffres)
- et du code d'activation que vous avez reçu par courrier postal de l'Urssaf.

**Cliquez** sur le bouton **Création de mon compte** qui ouvrira cette fenêtre :

Bienvenue sur votre espace VRP Multicarte

Votre N° de Sécurité sociale \*

Votre mot de passe \*

Mot de passe oublié ?

Valider

\* Les informations suivies d'un astérisque sont obligatoires.

2

**VOTRE ESPACE PERSONNEL S’AFFICHE** (indiquant vos nom/prénom et N° de Sécurité sociale).

Il convient alors de **personnaliser votre mot de passe**.

Ce mot de passe doit contenir de 10 à 50 caractères et au moins : une majuscule, une minuscule, un chiffre, une lettre, un caractère spécial parmi les suivants : \$ @ & + - / # \_ ? !

*Bon à savoir : pour les femmes mariées, c’est le nom de naissance qui apparaît (et non le nom marital).*

Urssaf  
Au service de notre protection sociale

Bienvenue dans votre espace  
Vos NOM/PRÉNOM  
Votre N° de Sécurité sociale

Déconnexion

Bonjour PRÉNOM NOM

Finalisez votre inscription pour bénéficier du service de votre espace personnel.

1 Personnaliser votre mot de passe 2 Saisir vos données personnelles 3 Saisir vos coordonnées bancaires

Choisissez votre nouveau mot de passe \*

Confirmez votre nouveau mot de passe \*

Suivant

\* Les informations suivies d'un astérisque sont obligatoires.

### VÉRIFIEZ, COMPLÉTEZ OU CORRIGEZ VOS COORDONNÉES COMPLÈTES

(adresse courriel, adresse postale, n° de téléphone...)



**Toutes les données se remplissent automatiquement en majuscules.**

Votre adresse mail sera ainsi enregistrée en majuscules. En cas de perte de mot de passe, l'adresse mail à renseigner devra obligatoirement correspondre à cet enregistrement.

Si besoin, vous pouvez la modifier dans l'onglet « **Votre profil** ».

Bonjour **PRÉNOM NOM**

Finalisez votre inscription pour bénéficier du service de votre espace personnel.

Personnaliser votre mot de passe
  2 Saisir vos données personnelles
  3 Saisir vos coordonnées bancaires

**PRÉNOM NOM**  
N° de Sécurité sociale : **vosre N° de Sécurité sociale**

Courriel \*

Adresse \*

Complément d'adresse

Bâtiment

Lieu dit / BP

Commune \*

Code postal \*

Portable \*

Suivant

\* Les informations suivies d'un astérisque sont obligatoires.

### RENSEIGNEZ VOS INFORMATIONS BANCAIRES

Bonjour **PRÉNOM NOM**

Finalisez votre inscription pour bénéficier du service de votre espace personnel.

Personnaliser votre mot de passe
  Saisir vos données personnelles
  3 Saisir vos coordonnées bancaires

Titulaire du compte \*

BIC \*

IBAN \*

Valider

\* Les informations suivies d'un astérisque sont obligatoires.

Veuillez saisir le nom du titulaire du compte indiqué sur le relevé d'identité bancaire dans la zone « Titulaire du compte ».

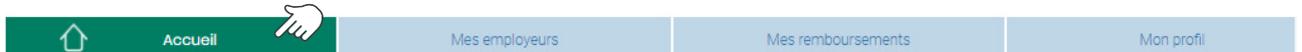
## VOTRE ESPACE PERSONNEL EST CRÉÉ ET VOTRE TABLEAU DE BORD S’AFFICHE À L’ÉCRAN



- Lors de vos prochaines sessions, vous accédez à votre espace à partir du lien suivant : <https://mon.urssaf.fr/ccvrp/>  
Munissez-vous de votre numéro de Sécurité sociale ainsi que de votre mot de passe personnalisé pour vous connecter

### Les principales fonctionnalités de votre espace personnel

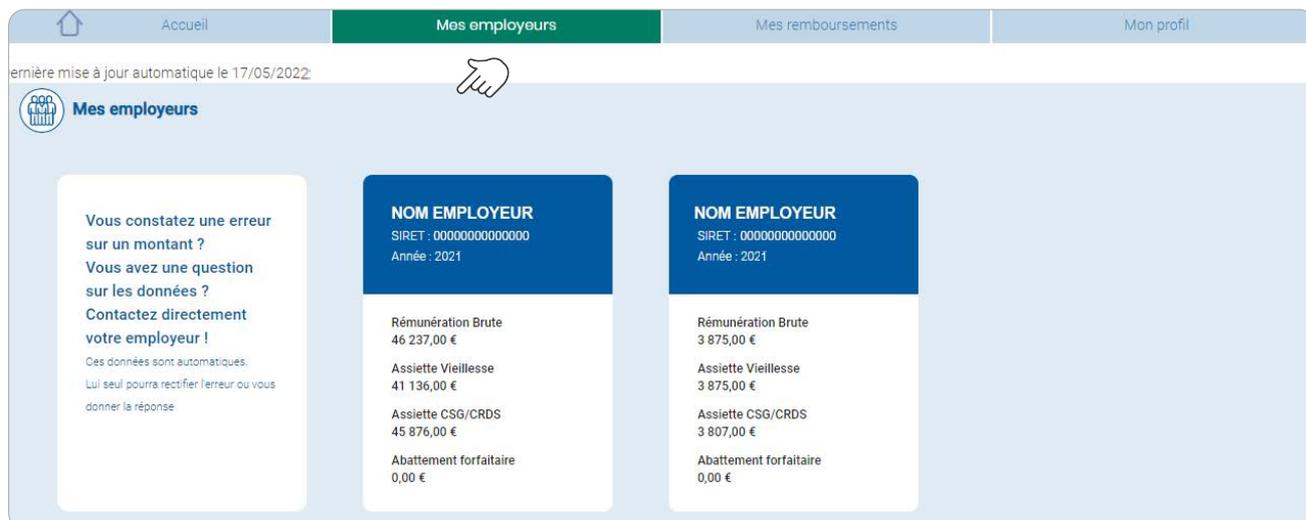
Dans le bandeau du haut vous avez la possibilité de sélectionner plusieurs rubriques qui changeront du couleur au survol de la souris...



**Vous pouvez accéder aux informations relatives à vos employeurs :**

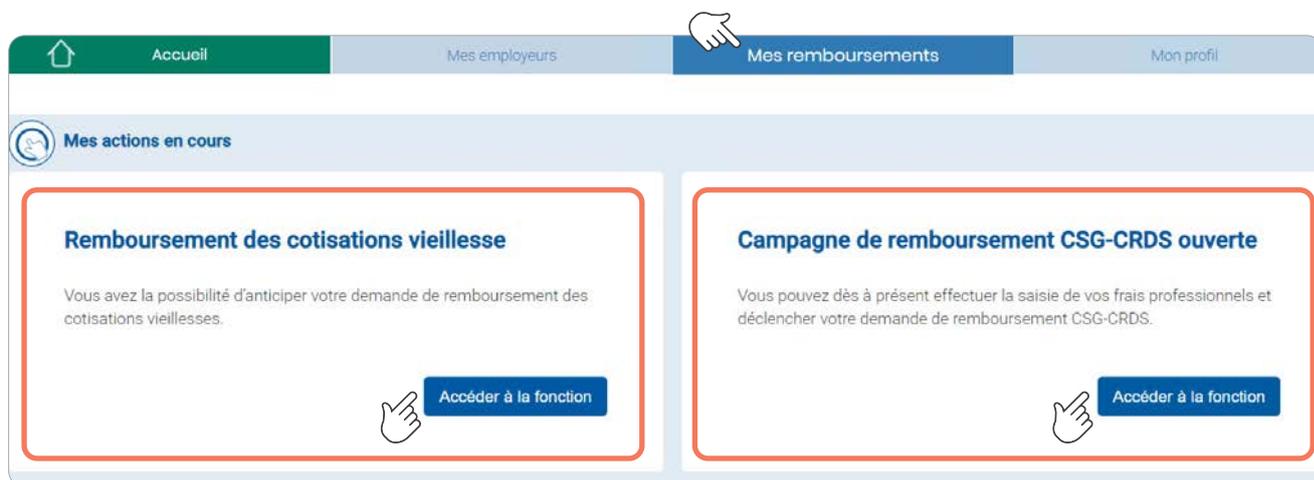
- Soit depuis le bandeau du haut rubrique **Mes employeurs**,
- Soit directement dans la zone **Mon compte**

**Vous aurez alors toutes les informations et la répartition pour chaque employeur :**



**Certaines rubriques sont accessibles de plusieurs manières :**

Pour accéder à la rubrique **Mes remboursements**, vous pouvez cliquer sur l'une ou l'autre de ces zones.



**Ce qui vous ouvre cet écran dans lequel vous pouvez :**

- Visualiser vos remboursements Vieillesse ;
- Consulter vos remboursements CSG/CRDS.



Vous y retrouverez toutes vos informations liées à vos éventuels remboursements dès lors que celles-ci seront accessibles.

## Pour la vieillesse

Vous bénéficiez d'un remboursement vieillesse lorsque le « **Total déclaré** » est supérieur au montant du « **Plafond annuel de cotisations** » indiqué. Le montant du remboursement correspondra alors à la base différentielle multipliée par le taux d'Assurance vieillesse de l'année (6,90 % en 2021).

Si la « **Base de remboursement** » est négative, le total des assiettes vieillesse déclarées par vos employeurs est donc inférieur au « **Plafond annuel** ». De ce fait, aucun remboursement n'est précisé.



## Pour la CSG/CRDS



Cette déclaration est non modifiable après validation. **Pensez à bien vérifier les éléments saisis avant de la valider.**

NB : Les montants sont à saisir sans décimales.



Mes remboursements CSG/CRDS	
<b>Mes frais professionnels 2021</b>	
Frais d'hébergement	- €
Frais de repas	- €
Frais de transports	- €
Indemnités kilométriques	- €
Frais de péage, parcimètre et frais de garage justifiés	- €
Frais de téléphone professionnel	- €
Autres ⓘ	- €
<b>Total</b>	<b>0 €</b>

## ATTESTATION

Cette attestation est une synthèse des remboursements de cotisations d'assurance vieillesse et/ou de CSG/CRDS calculés en 2022 sur vos rémunérations de l'année 2021.





### Attestation

2021

N° de Sécurité Sociale : 123456789012345  
 NOM PRÉNOM  
 10 Rue  
 00000 ASNIERES SUR SEINE

Synthèse des cotisations Assurance Vieillesse\* :

Date de début de la période	Date de fin de la période	Rémunération brute déclarée	Base Assurance Vieillesse cotisée	Base Assurance vieillesse	Remboursement perçu
01/01/2021	31/12/2021		-	-	-

Synthèse des cotisations CSG / CRDS\* :

Date de début de la période retenue	Date de fin de la période retenue	Rémunération brute déclarée	Base CSG/CRDS cotisée	Abattements Forfaitaires déclarés par vos employeurs	Vos Frais professionnels déclarés	Base CSG/CRDS retenue	Remboursement perçu
01/01/2021	31/12/2021		-	4847	824	6750	824
							79

Le remboursement de la CSG comprend la CSG déductible et la CSG non déductible.  
 \* le détail des bases de cotisations par employeur figure dans votre espace personnel

## Les principales fonctionnalités de votre espace personnel

À partir de la rubrique **Mon profil** accessible depuis le bandeau du haut, vous pouvez modifier ou compléter à tout moment vos données personnelles.

The screenshot shows the 'Mon profil' page on the Urssaf website. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil', 'Mes employeurs', 'Mes remboursements', and 'Mon profil' (highlighted in green). A hand icon points to the 'Mon profil' tab. Below the navigation bar, the page is divided into sections: 'Mon identité', 'Mes coordonnées de contact', 'Mes coordonnées bancaires', and 'Mon mot de passe'. Each section has a blue pencil icon in the top right corner, indicating that the information can be edited. The 'Mon identité' section includes fields for 'Nom de naissance', 'Prénom', and 'Nom marital'. The 'Mes coordonnées de contact' section includes fields for 'Courriel', 'Adresse', 'Batiment', 'Code postal', 'Téléphone', 'Lieu dit / BP', and 'Ville'. The 'Mes coordonnées bancaires' section includes fields for 'Titulaire du compte', 'BIC', and 'IBAN'. The 'Mon mot de passe' section is partially visible at the bottom.

Pour modifier vos informations, il vous suffit de cliquer sur l'icône 

This screenshot shows the 'Mon identité' section of the 'Mon profil' page with the edit form open. The form has fields for 'Nom de naissance', 'Prénom', and 'Nom marital'. A hand icon points to the pencil icon in the top right corner of the section. At the bottom right of the form, there are two buttons: 'Annuler' and 'Enregistrer'. A hand icon points to the 'Enregistrer' button, which is highlighted with a red box.

Une fois vos informations remplies, cliquez sur « **Enregistrer** »

Vous pouvez intervenir dans chacune des rubriques indépendamment.



À ce jour, seul le « Nom marital » est modifiable. En raison d'une anomalie d'affichage, le nom marital pourra être indiqué dans la zone « nom de naissance » après enregistrement.

